

Le 28 janvier, Les Psychologues seront dans la rue !!!

Aujourd'hui dans le contexte d'une Révision Générale des Politiques Publiques qui, sous prétexte de restructuration et de mutualisation des moyens, supprime des postes et ferme des services, les attaques contre la profession se multiplient.

- notamment dans la Fonction Publique Hospitalière, avec la circulaire du 4 mai 2010 dans laquelle la DGOS *réaffirme* « le principe selon lequel les emplois à temps complet ont vocation à être occupés par des fonctionnaires » alors même qu'elle ne cesse de légiférer sur les contractuels (évolution de carrière, exclusion du temps FIR...), légitimant ainsi en ces temps de rigueur budgétaire où priment logique économique et rentabilité, le recours, à des professionnels à moindre coût, en situation de précarité.
- dans le même contexte, on peut s'interroger sur le Décret du 4 novembre 2010 qui confie la responsabilité d'organiser les concours de recrutement de psychologues dans la FPH aux Directions d'établissements. Les Directions, aux ordres des ARS, en matière de retour à l'équilibre budgétaire, choisiront-elles d'organiser un concours ou recruteront-elles des contractuels moins chers et sans temps FIR ?
- dans le secteur sanitaire, social et médico-social, les rénovations des conventions collectives obéissent à des contraintes économiques qui remettent en cause les statuts et tendent notamment à réduire le temps DIRES quand il existe.
- disqualification de notre formation en psychopathologie dans le cadre du Décret du 20 mai 2010, relatif au titre de psychothérapeute qui sous prétexte de réglementer l'exercice des psychothérapies... dérègle les professions.

Tous ensemble, titulaires, contractuels et vacataires, du secteur public et du secteur privé, exigeons la mise en place de concours (dans la fonction publique), le recrutement en CDI (dans le privé), un temps FIR ou DIRES pour tous quelque soit notre statut ainsi qu'une revalorisation salariale en rapport avec notre niveau de formation.

Soyons nombreux, syndiqué(e)s, non syndiqué(e)s,

**Le vendredi 28 janvier 2011 à 14H00
devant le Ministère de la Santé, 14 avenue Duquesne, Paris 7ème**

Un préavis de grève national est déposé par la Fédération SUD Santé-Sociaux